



## D'un bâtiment d'élevage à un espace de travail partagé entre deux maraîchers



### L'exemple de la ferme de Montplaisir

Luc reprend la ferme laitière familiale en 1990. En 2015, jugeant son métier insatisfaisant et profitant de la fin de ses emprunts, il arrête son activité. Avec les 32 ha disponibles, il conforte l'installation d'un jeune éleveur laitier et vend des terres à ses voisins. Il garde la propriété du bâtiment et de 4 hectares en vue d'y accueillir une activité maraîchère à travers un bail rural. Mais que faire d'un bâtiment d'élevage quand il n'y a plus de troupeau ? « **J'avais investi dans un bâtiment, je voulais qu'il vive** » explique Luc. Il anticipe en veillant à plusieurs points : **les compteurs d'eau et d'électricité sont séparés entre le bâtiment et la maison d'habitation** qu'il occupe. Les accès sont également séparés et une haie empêche les vis-à-vis. Ainsi, les conditions sont réunies pour accueillir Élodie, qui s'installe en 2017 comme maraîchère.

Au début, l'aménagement intérieur du bâtiment n'est pas planifié et l'espace est occupé petit à petit. Comme le bâtiment est trop grand, elle propose de le partager avec Jérémy, qui s'installe en 2019 en maraîchage sur 4 ha à 1 km de la ferme. Un accord est passé entre Luc et les deux maraîchers locataires. L'arrivée de Jérémy implique une organisation précise : partage de l'espace, séparation des compteurs. Les besoins d'aménagement sont définis par chacun et **des zones communes sont délimitées et aménagées**.

Pour aller plus loin ! **Témoignage à retrouver en intégralité dans la publication InPACT, [Des idées pour transmettre, et si on restructurait les fermes ? 2019, page 64](#)**

